

Fiche Technique : autorisation d'exploiter établissement classé Côte d'Ivoire

Accompagnement de bout en bout pour obtenir et maintenir l'autorisation d'exploiter en Côte d'Ivoire : faisabilité réglementaire, EIE/PGES, ingénierie des rejets et déchets, dossier défendable, instruction fluide et routines de conformité en exploitation.

Méthodologie éprouvée, consultants seniors, preuves traçables et dialogue constructif avec l'Agence Nationale de l'Environnement et les autorités de tutelle pour réduire les délais et sécuriser la décision.

Objectifs de la mission

- Sécuriser la conformité et la démonstration d'acceptabilité (EIE, PGES, analyse des risques, plans d'urgence).
 - Réduire les délais d'instruction via un dossier cohérent, étayé et des réponses ciblées aux observations.
 - Dimensionner des mesures proportionnées et opérationnelles pour l'eau, l'air, le bruit et les déchets.
 - Prévenir la non-conformité en exploitation : surveillance des rejets, registres, procédures, contrôle des prestataires.
 - Intégrer l'autorisation au système ISO 14001 et à l'amélioration continue pour une conformité durable.
 - Transformer l'autorisation en levier de performance (maîtrise des coûts, valorisation, accès à financements/ marchés).
-

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, opérateurs logistiques, promoteurs immobiliers, exploitants de carrières.
 - Sites/activités classés : agro-industrie, chimie, mines, cimenteries, centrales thermiques, plateformes logistiques, stations de traitement des eaux usées, installations de gestion/valorisation des déchets.
 - Directions et fonctions : Direction générale, HSE/Environnement, Exploitation/Maintenance, Projets/Ingénierie.
 - Projets en création, extension, modification de procédés, accroissement de capacité ou réorganisation des flux d'eaux.
 - Sites en contexte sensible : milieux récepteurs fragiles, voisinage d'habitations, servitudes, contraintes d'urbanisme.
-

Durée de la mission

Calendrier piloté par jalons, dépendant de la complexité du site, des campagnes de mesures et des échanges avec l'administration. Études et essais critiques lancés au plus tôt pour éviter les goulots.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic initial	Cartographier procédés, flux, risques, exigences; jalonner le plan d'actions	Jalons courts; selon disponibilité des données
Études et dimensionnement (EIE/PGES, rejets)	Documenter impacts; concevoir mesures et protocoles de surveillance	Variable; campagnes et modélisations planifiées tôt
Rédaction et dépôt du dossier	Assembler une démonstration cohérente et vérifiable	Jusqu'au dépôt; gel des plans/preuves
Instruction & transition post-décision	Réponses ciblées, visites; bascule en exploitation (routines, contrôles, registres)	Selon échanges avec l'ANDE; accompagnement jusqu'au démarrage autorisé

Communication régulière, factuelle et utile avec l'administration pour fluidifier l'instruction et fiabiliser les dates clés.

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic initial et planification

- Analyse procédés, flux, réseaux, stockages, risques, contraintes du site.
- Matrice de conformité et plan d'actions hiérarchisé avec jalons et preuves attendues.

2) Études, EIE/PGES et ingénierie des rejets

- Caractérisation du milieu, scénarios d'impacts, mesures d'évitement/réduction/compensation.
- Schémas eau/air/déchets : bassins, traitements, facteurs d'émission, fréquences et seuils de suivi.

3) Dossier et démonstration technique

- Alignement hypothèses, calculs, plans, procédures et engagements d'exploitation.
- Livrables opérationnels : fiches de surveillance, registres déchets, plans d'urgence, guides de contrôle.

4) Instruction, réponses et visites

- Analyse des compléments, preuves ciblées, notes de clarification, annexes probantes.
- Préparation et assistance aux visites ; éléments de démonstration et preuves disponibles.

5) Transition et suivi post-autorisation

- Bascule en routines ISO 14001 : contrôles planifiés, registres, indicateurs, revues.
- Audits internes, reporting loyal aux autorités, gestion des modifications et analyses d'incidence.